

Conseil du second degré du 12 mars 2013

Monsieur le proviseur adjoint déclare le quorum atteint.
M. le CPE sera secrétaire de séance.

1- Adoption du compte rendu du CSD du 13 novembre 2012 (en PJ) :

Le compte rendu a été envoyé aux membres avec la convocation.

La représentante AFFCPE pose la question de l'installation de casiers verrouillés dans les vestiaires d'EPS. Le proviseur adjoint répond qu'il faut relancer la demande, mais que le coût élevé risque de poser problème.

Un représentant des enseignants du secondaire pose la question de la mise à jour de la liste des sorties pédagogiques prévues. Le proviseur adjoint répond qu'elle a bien été mise à jour suite au dernier CSD.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité du conseil.

2- Réflexions en cours autour de la valorisation du travail, la réussite scolaire ; préparation de la rentrée 2013 :

Lors de nos derniers conseils pédagogiques, plusieurs points ont été soulevés sur la question de la valorisation de la réussite scolaire dans l'établissement. Nous avons notamment évoqué un projet couvrant toute la zone Asie qui verrait une cérémonie de fin du baccalauréat organisée le dernier jour, soit le 28 juin, à l'issue des résultats du second tour du baccalauréat. Lors de cette cérémonie chaque bachelier recevrait "la médaille du baccalauréat" frappé par le Monnaie de Paris. Le projet serait financé par l'établissement.

La représentante AFFCPE demande si le budget le permet. Le proviseur adjoint répond que le coût est négligeable si on le compare notamment à celui des casiers évoqués précédemment.

Encouragements - félicitations - avertissements

Modification proposées pour la rentrée 2013

- **Félicitations** La notion d'unanimité, formule en vigueur actuellement disparaîtrait si l'ensemble des enseignants ne les prononçaient pas, sans pour autant si opposer, de manière à être plus proche de la réalité. Les félicitations seraient alors attribuées avec ou sans unanimité.
- **Les encouragements dynamiques** restaient discrets et n'apparaissaient pas sur les bulletins. Nombre d'établissements en France utilisent la notion de **Compliments** qui seraient attribués pour des moyennes à partir de 14/20 au lycée et 15/20 au collège. Cette formule pourrait être retenue.
- **Les avertissements travail.** Ce terme prête à confusion et se confond avec les « avertissements Vie scolaire » formels qui font partie des sanctions présentés au règlement intérieur. Le conseil de classe ne peut pas proposer de sanction disciplinaire mais fait un bilan pédagogique sur le travail ; il peut cependant émettre **une mise en**

garde à l'élève. Ce terme est retenu. Il fera l'objet d'un courrier et mention ne sera pas faite sur le bulletin scolaire.

Rentrée 2013 au secondaire

Avril : La rentrée d'avril s'annonce plutôt positive
870 élèves (+17 depuis la rentrée de septembre).

Classe relais au primaire (cycle 3) : 9 élèves sont attendus (non comptabilisés dans l'effectif ci-dessus). Le proviseur adjoint explique qu'il est préférable d'accueillir des élèves les trois derniers mois de l'année scolaire de CM2 afin qu'il passe en classe de 6^{ème} avec la même cohorte, plutôt que d'être intégrés directement en 6^{ème} pour trois mois et redoubler ensuite pour faire une année complète, ce qui évite ainsi «deux adaptations». Il est également précisé que les élèves venant d'un système éducatif non reconnu par l'éducation nationale, étaient systématiquement « testé », afin de voir si le niveau demandé correspond bien au niveau de l'élève.

Septembre 2013 : La prévision est arrêtée à 910 élèves.

Structure prévisionnelle

Niveau	classes	Nombre d'élèves
6 ^{ème}	3	82
5 ^{ème}	3	64
4 ^{ème}	2	56
3 ^{ème}	2	48
2 ^{nde}	2 ou 3	65
1 ^{ère}	2	42
T ^{ale}	2	41

Commentaires :

- Effectif :**
 L'effectif de 2^{nde} est encore incertain aux environs de 65 élèves ; entre deux et trois classes sont envisageables.
 La représentant de l'APE demande s'il existe un seuil de dédoublement pour les classe. Le proviseur adjoint répond qu'il s'agit d'une politique d'établissement et que 30 élèves par classe reste une valeur raisonnable.
- Langues :**
 Japonais : ajout d'une heure de civilisation en 4^{ème} LV1bis dans la continuité de ce qui existe déjà en 3^{ème} LV1Bis, en soutien de la section internationale japonaise. Maintien de la possibilité de choisir OIB ET section européenne en 2^{nde} seulement.

Anglais : Montée du CM2 bilingue en 6^{ème} avec un horaire renforcé en anglais de 3h hebdomadaires soit 7h au total, et la constitution d'un 4^{ème} groupe de langue uniquement constitué par les élèves bilingues.

Les 7h00 se décomposeraient ainsi :

- LV1 (4h00)
- Travail autour d'un projet artistique (2h00).
- Internet and Technology en anglais (1h00).

Concernant les effectifs affinés, comme tous les ans, une évaluation sera réalisée par le lycée à partir des inscriptions-réinscriptions de la base du logiciel Factos et présentée lors du CE du mois de juin.

3- Point sur les sorties pédagogiques à venir

- **Bangkok**

Ce voyage concerne 6 élèves du groupe théâtre et 2 professeurs, les 6,7 et 8 mai prochains.

- **Singapour**

Se déroule du 08 au 16 mars 2013 (travail personnel le matin, visite après-midi, vie en famille)
Niveau 1ère et terminale EURO

En retour nous accueillerons les élèves de la « Singapour American School » du 23 au 30 mars 2013.

- **Hokkaido(CM₂)**

En lien avec le projet "Honneur aux arts premiers" pour lequel se prépare une recherche sur les arts premiers, avec réalisation d'affiches, création de Haniwa en terre (5^{ème} et CM₂). Ces travaux viennent en prévision d'une exposition qui aura lieu au 4ème étage non rénové du lycée en avril. En parallèle, M. Ritter précise qu'une réflexion est en place avec les élèves de lycée sur ce thème qui aborde la diversité culturelle et qui est mis en relation avec le thème « éco-école » de cette année « **la biodiversité** ».

4- Bilan langues

Un point a été fait à l'oral sur les différentes questions posées par les associations de parents d'élèves, lors d'une réunion autour des langues qui s'est déroulée le 11 mars 2013.

Les points évoqués sont :

5- Questions diverses

QUESTIONS DE L'AF-FCPE :

Lors d'un changement de niveau avec ajout d'options (ex : latin entre 6e et 5e, section européenne, allemand ou espagnol entre 5e et 4e, etc...), serait-il possible d'organiser une réunion avec les parents pour leur présenter ces options, avec les professeurs concernés ?

Réponse donnée au point 4.

Le Schéma « excellence pour tous » du site pourrait-il être légendé car il n'est pas évident à comprendre pour les « nouveaux » (significations des acronymes – ex : DNL, IT, OIB.... ou renvoi vers l'endroit où ces acronymes sont expliqués) ?

Nous allons réfléchir à un moyen technique permettant cette explicitation sans rendre le document illisible.

Serait-il possible de trouver un moyen pour ouvrir le CDI le mercredi après-midi ?

Il existe peu de demande en ce sens. Un nombre très limité d'élèves a cours, des lycéens essentiellement qui profitent de la salle détente en général. Seuls quelques élèves attendent l'UNSS. L'ouverture d'une salle en autonomie n'est pas envisagée en raison des responsabilités que cela représente.

Une préparation au TOEFL aura-t-elle lieu finalement pendant les vacances d'avril/mai ?

Pas de préparation prévue cette année. Une possibilité est à l'étude sur un cours longue durée, toujours dans le cadre du péri-scolaire.

QUESTIONS DE L'APE-FAPEE :

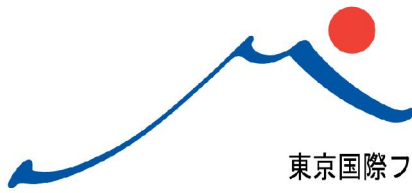
L'AEFE est ouverte à l'introduction d'un OIB anglais au LFIT. Le chantier de l'OIB anglais a-t'il été ouvert ?

Non le chantier de l'OIB anglais n'a pas encore été ouvert. La montée des effectifs pourrait rendre viable à terme la cohabitation entre la section EURO anglais et une éventuelle SI Anglais dont l'ouverture nous avait déjà été refusée en 2010 par l'AEFE.

Concernant le cursus proposé aux élèves du bilingue anglais qui vont arriver en 6^{ème} en septembre 2013, serait-il possible de consulter les familles concernées pour définir le contenu soit par la mise en place de réunions de travail avec quelques représentants d'entre eux, soit par une enquête ?

De longs moments d'échanges ont déjà eu lieu avec les familles de la classe bilingue mais en dernier ressort il revient à l'établissement d'établir la structure horaire, un contenu pédagogique, des objectifs pédagogiques et leur mise en œuvre comme pour toutes les autres classes et langues. Et ceci en conformité avec les textes en vigueur.

Quel est le niveau des classes de 6^{ème} en français cette année sachant que, les années précédentes, un important nombre d'élèves en grande difficulté en français avait été identifié au niveau CM ? Y a-t-il des évaluations globales au collège qui permettent de mesurer l'évolution du niveau des élèves d'une année sur l'autre en Français ? Dans les autres langues ?



東京国際フランス学園

LYCÉE FRANÇAIS INTERNATIONAL DE TOKYO



Nous n'avons pas observé de différences notables entre les 6^{ème} cette année en français; les classes ont un bon niveau. La répartition dans les différentes classes permet de brasser les élèves ; les nombreux cours de soutien permettent une remise à niveau assez rapide, en tout cas, avant les congés de Toussaint ; les études encadrées permettent également un suivi plus individualisé des élèves et de leur travail personnel.

Un voyage de classe a été annulé cette année faute de participants. Pour quelles raisons ce projet n'a pas remporté l'adhésion des élèves ou des parents ? Que proposez-vous pour éviter que cela ne se reproduise ?

Ce projet avait été proposé en amont par les enseignants, à la demande d'un certain nombre d'élèves. Certains parents ont avancé le côté financier pour refuser la participation de leurs enfants, malgré l'aide proposée le cas échéant par la caisse de solidarité. La décision d'annuler ce projet a été prise en conformité à notre charte des voyages. Il s'agit de projets de classe, maintenant s'ils doivent se transformer en projets de groupe, l'apport pédagogique serait réduit.